



**Archevêché de Rimouski
BUREAU DE L'ARCHEVÈQUE**

**Protection des personnes mineures contre les abus sexuels :
Les intervenants du diocèse de Rimouski en session de formation.**

Rimouski, 14 novembre 2018 - L'abbé Serge Danielou Tidjani, chancelier du diocèse de Gaspé, était de passage, ce mercredi 14 novembre, pour animer une session de formation et d'information destinée aux responsables des unités pastorales du diocèse de Rimouski.

La rencontre, qui s'est tenue de 9 h à midi au Grand Séminaire, est un des outils mis en place afin d'appliquer les recommandations de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) sur les mesures à prendre pour assurer la protection des personnes mineures contre les abus sexuels. Le 4 octobre dernier, un document intitulé « **Protection des personnes mineures contre les abus sexuels. Appel aux fidèles catholiques du Canada pour la guérison, la réconciliation et la transformation.** » a été publié par la CECC pour servir de guide, entre autres, aux intervenants impliqués dans les paroisses.

La séance de formation de l'abbé Tidjani permet aux participants de devenir des agents multiplicateurs qui formeront, à leur tour, tous les intervenants religieux et laïcs, le personnel et les bénévoles de chacune des six régions pastorales.

Le diocèse de Rimouski offre cette formation afin que soient comprises et appliquées les lignes directrices du guide de la CECC, en conformité avec les plus récentes lois canadiennes et les politiques du Saint-Siège. L'amélioration et l'uniformisation des pratiques actuelles est une des étapes menant à un avenir purifié de l'ignorance et des erreurs du passé.

-30-

Source et photos : Ginette Larocque, ginette.larocque@dioceserimouski.com



Abbé Serge Tidjani

Une quarantaine de participants attentifs